



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Activité(s)

Jour / Horaires :

NOM et PRENOM de l'adhérent :

☐ F ☐ M

Date de naissance :

Nom et Prénom du représentant légal :

Domicile

Portable (mère ou adhérent adulte)

Portable (père)

Portable (enfant)

Adresse :

E-mail :

Niveau scolaire :

Votre Taille de vêtement pour les costumes :
(Ex : Taille : 8 ans – 10 ans ; S -M...)

Pièces à fournir :

☐ Certificat médical

☐ Questionnaire de santé

☐ Photo

Droit à l'image

(à remplir pour tout adhérent)

Je soussigné (e)

Parent de

Autorise l'association Espérance Corps et Graphies à publier dans la presse et sur son site, sur ses réseaux sociaux des photos de moi-même ou de mon enfant prise lors de l'activité au sein de l'association Espérance Corps et Graphies ou pendant un spectacle.

Signature : ☐ oui ☐ non

Autorisation de sortie

(pour les mineurs)

Je soussigné (e)

Parent de

Autorise mon enfant à quitter l'école de danse seul après son cours.

☐ oui ☐ non

Signature :

Autorisation parentale en cas d'accident (pour les mineurs)

Sous réserve d'en être préalablement informés ou les personnes désignées ci-dessous :

Je , soussigné(e) représentant légal de l'enfant

Autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) en cas d'accident survenu lors d'un cours nécessitant la venue d'une équipe médicale.

Fait à , le Signature du représentant légal :

Personne à contacter en cas d'accident autre que les parents :

Cadre réservé à l'association

☐ Montant inscription :

☐ Vir.^t ☐ Chèque ☐ Esp. ☐ ChèqueVac ☐ ChèqueSport

Aides :

- | | |
|---|--|
| ☐ Entreprise (CE) | |
| ☐ Pass'Sport | |
| ☐ Coup de Pouce Fougères | |
| ☐ Aide Lécousse | |
| ☐ Chèque vac ANCV | |

REGLEMENT INTERIEUR

Espérance Corps et Graphies

Le dossier d'inscription doit être complet, le paiement de l'adhésion et de la cotisation effectué avant le 1^{er} novembre. En cas de non-paiement, nous pourrions refuser à l'élève l'accès au cours. Le paiement peut -être étalé sur l'année. Les chèques vacances et coupons sport sont acceptés. (En cas de difficulté financière, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour trouver une solution.)

Merci de nous signaler sous pli confidentiel si l'adhérent a un problème médical qui ne l'empêche pas de faire son activité mais qui est préférable d'être connu du professeur ou animateur afin d'améliorer son intégration dans le groupe.

En cas d'arrêt d'activité, aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de problèmes de santé (certificat médical), de déménagement et départ suite mutation de travail. Un arrêt d'activité demandée par les autorités (gouvernement, région, département ou ville) ne fera l'objet d'aucun remboursement de cours.

Les élèves :

Chaque élève doit arriver cinq minutes minimum avant le cours. **Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur en accompagnant leur enfant jusqu'aux salles de cours.** En cas d'absence prévue à l'avance de celui-ci, un mot sera mis sur la porte et un sms envoyé. L'association décline toute responsabilité dans le cas où un enfant a été déposé sans vérification de la présence du professeur. Dans ce cas, l'enfant reste sous la responsabilité de ses parents.

Les parents doivent venir chercher les enfants dans les locaux à la fin du cours. Les parents doivent prévenir le professeur si l'enfant rentre tout seul. (Remplir autorisation de sortie). L'autorisation doit être signée aussi si l'enfant mineur vient seul au cours.

L'élève absent reste sous la responsabilité de ses parents et tuteurs.

En cas d'absence prolongée (2 cours successifs) ou de problème particulier justifié, veuillez prévenir le professeur ou un membre du bureau au **02.99.94.40.11 ou 06.03.54.00.06** ou par mail corpsetgraphiesfougeres@gmail.com.

En cas de retards multiples ou d'absences multiples non justifiés, le professeur pourra refuser l'accès au cours ou la participation au spectacle de fin d'année.

Chaque élève doit se présenter en tenue définie en début d'année par le professeur de chaque discipline. Les cheveux doivent être attachés pendant les cours. Les chewing-gums sont interdits.

La présence des parents est interdite dans les salles de cours pendant le déroulement des cours sauf permission exceptionnelle du professeur.

Les élèves doivent se changer dans les vestiaires prévus à cet effet. Les objets de valeur peuvent être apportés dans la salle de cours. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les vestiaires.

Le téléphone portable doit être éteint pendant le cours. Il pourra être déposé dans la salle pour éviter les vols. L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les cours. Il est également interdit de photographier, de filmer, d'enregistrer sans l'autorisation préalable du professeur concerné. Chaque élève doit avoir une attitude respectueuse envers les professeurs, animateurs et membres de l'association.

Toute violence verbale ou physique fera l'objet d'une procédure disciplinaire qui pourra mener jusqu'à l'exclusion de l'association.

Les danseurs qui utilisent des chaussures doivent changer de chaussures avant d'entrer dans la salle. L'élève se verra refuser l'accès au cours s'il ne change pas de chaussures

Pour les spectacles :

Dès la connaissance des dates de spectacles, nous informerons les familles et nous demanderons la participation ou non des élèves au spectacle de fin d'année par écrit.

Il est demandé à chaque participant au spectacle d'avoir un shorty noir et en plus pour le classique un collant et des chaussons et pour l'aérien un collant couleur chair.

Les différents costumes seront prêtés pour les spectacles. Cependant, afin de nous aider à la réalisation et à l'entretien des costumes, nous demanderons 5€ de participation par élève.

Nous rappelons que les spectacles comme chaque année seront payants. Nous sommes obligés de louer les salles de spectacles à Fougères Agglomération.

Lors des spectacles, les bijoux sont interdits.

Compétitions :

Pour les compétitions, un règlement spécifique sera donné lors de l'inscription aux ateliers chorégraphiques précisant les différentes formalités.

Droit à l'image :

Pour annoncer dans la presse et sur le site de Corps et Graphies les différentes activités de l'école et les résultats des compétitions, nous pouvons publier des photos de vos enfants, nous vous demandons votre autorisation.

Vérifier régulièrement les panneaux d'informations à l'entrée des salles, des informations peuvent y être inscrites. Des informations pourront être envoyées par mail ou sms.

Règlement Intérieur (pour tout adhérent)

Je soussigné (e).

Parent de

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Espérance Corps et Graphies.

Fait à le

Signature :

